

AVIS DE CONVOCATION

La prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan se déroulera le :

Mercredi 30 septembre 2026 à 18 h 30
A la salle des fêtes de Clarens
Village
65 300 CLARENS

Et dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1.** Vie des assemblées - Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2026
- 2.** Vie des assemblées - Démission et installation d'un conseiller communautaire suppléant sur la commune d'Espieilh
- 3.** Vie des assemblées - Démission et installation d'un conseiller communautaire suppléant sur la commune de Gourgue
- 4.** Vie des assemblées - Compte rendu des décisions prises par le Président
- 5.** Vie des assemblées - Compte rendu des délibérations prises par le Bureau
- 6.** Projet de territoire - Présentation d'un diagnostic territorial dans le cadre de la refonte du projet de territoire des Hautes-Pyrénées
- 7.** Vie des assemblées - Règlement intérieur de la Communauté de Communes
- 8.** Vie des assemblées - Modalités d'exercice du droit à formation des élus
- 9.** Finances - Admissions en non-valeurs 2026
- 10.** Finances - DM n°1 Budget annexe Office de Tourisme
- 11.** Finances - Demandes d'exonération de TEOM 2027
- 12.** Finances - Répartition FPIC 2026
- 13.** Finances - Reversement de la part CPS 2026 aux communes

- 14. Finances - Recouvrement de la taxe de séjour auprès de l'opérateur Booking
- 15. Centre aquatique intercommunal - Avenant au contrat de délégation de service public
- 16. Développement économique – Rapport administrateurs 2025 de la SPL ARAC
- 17. Urbanisme - Modification simplifiée n°3 du PLU d'Avezac Prat Lahitte – modalités de mise a disposition au public
- 18. Urbanisme - Bilan de la mise à disposition et approbation de la modification simplifiée n°4 du PLU de LANNEMEZAN
- 19. Questions et informations diverses

Le Président,
Laurent LAGES



Publié le